



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis rectificatif

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-105943>

Département(s) de publication : 10

Annonce n° 24-105943

Services

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 24-94965

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Troyes Champagne Metropole

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 20006925000013

Ville : TROYES

Code postal : 10000

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 10

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : Acquisition et maintenance d'un logiciel de gestion des contenants, des usagers, d'accès aux déchèteries et de facturation d'une redevance spéciale-.

Type de marché : Services

Description succincte du marché : Troyes Champagne Métropole recherche un logiciel de gestion des contenants, des usagers et de facturation de la redevance spéciale accompagné d'un service de maintenance de ce dernier. La solution logicielle doit permettre d'assurer la gestion des contenants, des usagers, les données d'accès aux déchèteries. De plus, le logiciel devra permettre la facturation de la redevance spéciale et la tarification incitative qui sera mise en place par la communauté d'agglomération. En application des articles L2113-10 et L2113-11 du Code de la commande publique, le présent marché public ne sera pas alloti. En effet, la consultation vise à acquérir un logiciel et à assurer sa maintenance. Le propriétaire d'un logiciel ayant les droits exclusifs de propriété intellectuelle sur ledit logiciel, la maintenance ne peut être exécutée que par celui-ci. Le présent marché public donnera lieu à la conclusion d'un marché ordinaire de techniques de l'information et de la communication et sera traité à prix global et forfaitaire. Le marché est conclu à compter de sa date de notification jusqu'au 31 décembre 2025. Celui-ci est reconductible 3 fois, par voie tacite, pour une période de 1 an à compter du 1er janvier de chaque année. Conformément aux dispositions de l'article R2112-4 du Code de la Commande Publique, le titulaire ne pourra pas refuser la reconduction tacite du marché public. Si Troyes Champagne Métropole décide de ne pas reconduire le marché, il adressera au titulaire, un

mois au moins avant la fin du marché public, une lettre de non-reconduction, adressée en recommandée avec accusé de réception. Concernant le logiciel : Le prestataire doit garantir une installation dans un délai maximum de 3 mois à compter de la date d'accusé réception des fichiers pour la reprise des données existantes au titulaire. La mise en ordre de marche est prévue au plus tard à la date renseignée par le titulaire.

Section 4 - Informations rectificatives

- Modification de la date limite de remise des plis au jeudi 03 octobre 2024 à 17:00:00

Date d'envoi du présent avis à la publication : 18/09/2024